

Digne-les-Bains, le 16 juin 2008

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN  
Ministre de la Santé, de la jeunesse et des sports  
8, avenue de Ségur  
75350 PARIS 07 SP

CP/JLB/CA

Madame la Ministre,

La situation des hôpitaux de Digne les Bains et Manosque est extrêmement préoccupante. En effet, dans les Alpes de Haute-Provence, l'aménagement du territoire est un élément essentiel pour permettre aux populations de bénéficier de services et de soins de qualité sur l'ensemble du département. Le bassin de population couvert par l'hôpital de Digne les Bains est d'environ 50 000 habitants et celui de Manosque de l'ordre de 97 000 habitants. C'est dire combien il est vital de préserver l'offre de soins.

Nous savons que la grande majorité des établissements hospitaliers est en grande difficulté budgétaire avec des déficits importants. C'est le cas du centre hospitalier de Digne dont le budget 2008 fait état d'un déficit prévisionnel de 4,6 millions d'euros. La direction doit présenter à l'Agence Régionale d'Hospitalisation un plan de redressement qui a des conséquences notables en terme d'emploi puisqu'il conduit à ne pas renouveler des contrats à durée déterminée, à supprimer des gardes et des astreintes, à ne pas remplacer des départs à la retraite, à réorganiser des services.

Pour ce qui concerne Manosque, un nouvel hôpital est en cours de construction pour un montant de 76 Millions d'euros. La création de ce pôle de santé induit une augmentation des effectifs qui concernera essentiellement les services soignants. L'ARH ne prévoit pas actuellement la création d'un service de réanimation mais le maintien d'un service de surveillance continue. Cette décision est dommageable pour une structure nouvelle répondant à un projet ambitieux de santé publique d'autant qu'il paraît contradictoire d'autoriser et de financer un établissement neuf sans disposer des moyens nécessaires.

Nous souhaitons vous rencontrer pour discuter des perspectives d'avenir de la santé publique sur notre territoire et nous vous remercions de nous accorder une audience le plus rapidement possible.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Louis BIANCO  
Député des Alpes de Hte-Provence

Daniel SPAGNOU  
Député des Alpes de Hte-Provence

